

## Faites de la musique...et rien d'autre !

Nous avons été contactés en avril dernier par la mairie de VILLERS COTTERÊTS (02) pour mon projet **GABRIEL SAGLIO & Les Vieilles Pies**. Celle ci nous proposant d'assurer le concert de la fête de la musique du 21 juin 2016.

Contact rapide. Notre réponse à leur demande de devis est validée par écrit par le service culturel le 15 avril. Les échanges concernant techniques se font, la communication se met en place.

Mais le 12 mai, un mail nous est adressé concernant la rédaction du contrat:

*Est-il possible d'ajouter l'article suivant : "**les artistes s'engagent, dans le cadre de leur prestation artistique, à respecter le principe de neutralité politique. A défaut, la prestation ne sera pas rémunérée.** »*

C'est alors seulement que je me rends compte qu'il s'agit là d'une mairie Front National...une intuition sans doute...c'est la première fois qu'une telle demande nous est faite en plus de 500 concerts!

Loin de moi, l'idée de refuser d'aller y jouer. Je joue pour un public et non pour Mr Franck Biffaut, un maire connu pour ses prises de positions peu tolérantes (arrêt d'une aide aux familles les plus pauvres dans les cantines scolaires, refus de commémorer l'abolition de l'esclavage, censure assumée d'une exposition de sculpture, etc...).

Je joue pour que des gens rassemblés entendent l'accordéon faire danser des chœurs maliens, pour que le Maloya réunionnais chaloupe avec la clarinette juive, je joue pour que la flûte pygmée camerounaise sautille sur un hip hop coloré et tant d'autres exemples que notre musique métissée porte aux oreilles de tous...et de tous, quels que soient leurs votes passés. Ce, avec sans doute la naïveté de croire qu'une heure trente passée ensemble puisse contribuer à influencer un vote futur.

Je n'ai jamais été un tribun politique sur scène. Je n'avais pas l'intention de m'y atteler pour l'occasion. Notre message d'ouverture à la richesse de toutes les cultures est un message déjà suffisamment politique en ces temps de repli sur soi.

En contact avec le service culturel, nous avons évoqué uniquement le droit du travail pour expliquer notre refus d'ajouter au contrat cette clause sans aucune valeur juridique.

Après l'absence totale de réaction de la part de l'adjointe à la culture durant tout ce temps, nous avons fini par recevoir un courrier postal de Mr le Maire nous indiquant que notre proposition pour le 21 juin n'était pas retenue...courrier reçu le 13 juin.

Depuis la validation par écrit de cette date le 15 avril. Les sept professionnels que nous sommes avons acheté un billet d'avion pour l'un de nos musiciens. Nous avons refusé d'autres propositions de concerts pour ce même projet. Quatre de mes collègues (sur les six autres) ont refusé des propositions avec leurs autres groupes, etc...et rien ne sera dû par la mairie qui a su habilement faire tarder la signature du contrat.

Nous leur devons donc de partager cette information...voici donc ce qui doit être signé par des artistes pour jouer dans une mairie gérée par le Front National en 2016:

***"les artistes s'engagent, dans le cadre de leur prestation artistique, à respecter le principe de neutralité politique. A défaut, la prestation ne sera pas rémunérée.* »**

Que cela se sache.

**GABRIEL SAGLIO**